



Marpiré en bref

N° 11

Automne 2020

MAIRIE

Horaires
d'ouverture

Lundi :
8H35 - 12H30

Mardi :
8H35 - 12H30
17H00 - 19H00

Mercredi :
8h35 - 12h30

Jeudi :
8H35 - 12H30
17H00 - 18H00

Vendredi :
8H35 - 12H30

Samedi :
Fermé

Contact

Tél : 02 99 49 80 44
Fax : 02 99 49 70 69

marpire@orange.fr

Directeur de publication:
Mme Le Maire



Après une interruption liée au confinement et au contexte compliqué que nous impose la pandémie de Covid 19, le 1^{er} numéro du « MARPIRÉ en bref » du mandat arrive dans vos boîtes aux lettres. Vous n'y trouverez pas le traditionnel « Agenda » car il est difficile aux uns et aux autres de programmer quelque chose !

Pendant le confinement, le secrétariat de la mairie a continué à travailler même s'il n'était pas ouvert au public. Nous avons été attentifs aux personnes seules à leur domicile et aux demandes urgentes des uns et des autres.

Mi-mai, les élus ont fait des permanences à la salle de sport pour distribuer un masque par habitant à partir de 11 ans. Nous les avons emportés aux aînés. Des masques sont toujours disponibles aux horaires d'ouverture de la mairie pour ceux qui ne sont pas venus les récupérer.

Le dimanche 15 mars, ont eu lieu les élections municipales. Je remercie les électeurs qui ont bien voulu nous accorder leur confiance. Le taux d'abstention a été important, pour diverses

raisons sûrement : regret de l'ancien mode de scrutin où l'on pouvait choisir sur une liste, pas d'alternative possible, peur du virus...

Les dossiers initiés pendant et à la fin du dernier mandat avancent : la viabilisation provisoire de la 1^{ère} tranche du lotissement communal s'est terminée en juillet. Les réservations de lots avancent bien. Le bassin d'orage nécessaire compte tenu de la surface du lotissement, a été réalisé en septembre. Il reste un ouvrage en béton à poser pour réguler le débit de sortie du bassin. L'espace disponible a permis de recréer une zone humide en bordure du ruisseau. L'espace de loisirs devrait être réalisé à l'automne. Après l'effacement de réseau et la rénovation de l'éclairage public Allée des Mimosas, une réfection de la chaussée est prévue. La nouvelle équipe va travailler sur de nouveaux projets. Les commissions sont mises en place et les représentants aux instances intercommunales sont nommés.

Je voudrais faire un rappel sur le **lieu de recueillement et silence qu'est le CIMETIERE**. Depuis quelques temps, nous constatons que des groupes d'enfants y passent à vélo, trottinette... ou s'y réunissent sur le mur coté EPI. Il y a d'autres lieux, pour ce genre d'activités. Merci à vous parents d'expliquer à vos enfants.

Bonne lecture,

Thérèse Moussu, Maire



Programmé tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population de MARPIRÉ aura lieu

du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021.

C'est un moment important dans la vie d'une commune et un acte civique et citoyen pour chacun des habitants.

2 agents recenseurs seront nommés. En janvier 2021, ils déposeront des documents dans vos boîtes aux lettres et/ou viendront vous rencontrer.

"Merci de respecter les limitations de vitesse particulièrement dans les lotissements, les priorités à droite et les stops pour la sécurité de tous, notamment des enfants"



17 janvier 2020

Espace de loisirs

L'entreprise BUSSON a retravaillé le devis proposé initialement en tenant compte de nos remarques. Le devis SETTP passe à 8 610€ HT au lieu de 7 874€ HT. Le devis BUSSON passe à 14 742€ HT au lieu de 12 171,07€ HT notamment le supplément de la dalle et de la table de ping-pong. Le conseil municipal valide les devis avec le premier modèle de barrière.

Voirie rénovation et mise en sécurité

Le devis SETTP est de 2 380€ HT. Le devis BEAUMONT pour la voirie est de 19 931,70€ HT concernant le Heudinais, la patte d'oie de Mimbberthe, l'allée des mimosas. Le devis BEAUMONT pour la sécurité de la rue de la Lotière et de la Croix Beucher avec 6 ilots pour ralentir la circulation est de 17 560€ HT. Le conseil municipal valide les devis.

Demande fonds de concours

Une demande de fonds de concours auprès de Vitré Communauté de 11676€ sera faite pour l'espace loisirs et de 23 306,85€ pour les travaux de voirie et sécurité. Le conseil municipal valide la demande.

Lycée de Liffré

Les mairies de Châteaubourg et de Marpiré ont fait un recours gracieux contre la décision de double sectorisation limitée à trois ans à l'inspection académique et au conseil régional. Un avocat a été missionné pour les deux communes. La demande de Châteaubourg est de ne pas limiter la double sectorisation et la demande de Marpiré est de demander le rattachement uniquement à Vitré.

Campagne buissonnière

La campagne buissonnière a cessé dès le début du mandat en 2014. Hervé SEVENO s'interroge sur le

devenir des sommes restées sur le compte de l'association. Thérèse MOUSSU s'est renseignée et le montant a été partagé entre les communes.

Arrêt train - gare des lacs

L'arrêt de la gare des lacs a disparu des horaires de train. Des habitants qui utilisent cet arrêt ont fait un courrier à la région avec une copie aux mairies concernées.

Convention pour la commission des impôts

La commission des Impôts est fixée au lundi 27 janvier 2020 à la mairie.

28 février 2020

Subventions 2020

Tableau réactualisé des subventions. Quelques remarques :

- Le montant de la subvention de l'AEJI n'est pas encore finalisé car avec le changement de direction le budget n'est pas encore terminé.

- La subvention pour la CSF est de 3 400 € : pour la bibliothèque qui est devenue municipale 2 100 € pour l'achat de livres soit 2€ par habitant, une ligne téléphonique et internet prise en charge par la commune pour un montant de 15€/mois ; une participation pour un atelier théâtre et les animations ainsi que pour le prix des Minots ; 600€ pour leur fonctionnement.

- Pour le P'ty Bistrot, la commune continue à mettre à disposition le

local et payer les factures de fluides mais cette année l'association a payé sa facture de fuel.

- Pour le Théâtre au village, en 2019, la subvention de la mairie était de 500€. L'association demande que la commune prenne en charge la totalité des coûts de la représentation à Marpiré. L'association n'a pas transmis son bilan financier. Le conseil municipal ne prend pas de décision sans le bilan.

Le conseil municipal décide d'augmenter les subventions de 5% pour 2020 sauf pour celles qui ont un montant spécifique. Les associations n'ayant pas fait de demande à ce jour n'auront pas de subvention.

Comptes 2019-Budgets 2020

Assainissement :

Le budget de fonctionnement de 2019 est excédentaire pour 53643,58 €.

Le budget d'investissement de 2019 est excédentaire pour 78 169,66 €.

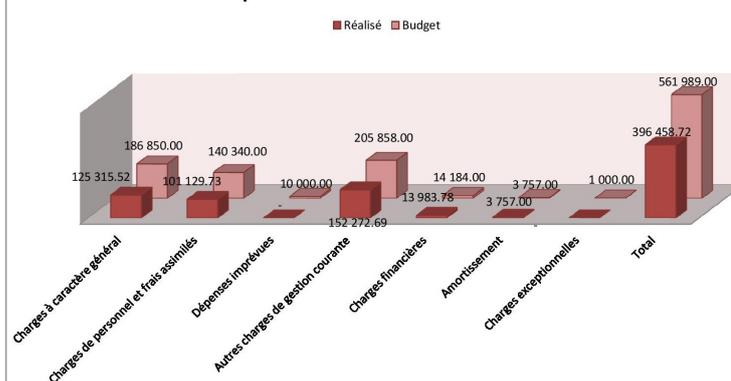
Commune :

Présentation du tableau récapitulatif des montants 2019 prévisionnels et réalisés ainsi que du budget prévisionnel 2020. Une explication sur les lignes de dépenses et de recettes est donnée par Madame le Maire.

Pour 2019, un excédent de 207909,97 € est constaté sur le budget fonctionnement.

Pour 2019, un excédent de 471751,11 € est constaté sur le budget investissement.

Dépenses de fonctionnement 2019



Accueil de Loisirs AEJI

L'accueil de loisirs associatif est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires de 7H30 à 18H30 pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les inscriptions doivent se faire par mail (aejicsf@gmail.com).

calendrier 2020-2021:

mercredi 11 novembre: fermé - Du 25 déc. au 3 janv.: fermé

mercredi 12 mai: fermé - mercredi 16 juin: AG de l'AEJI

Du 5 au 30/07: ouverture à Marpiré

Du 16 au 31/08: ouverture à St Jean

L'accueil de loisirs recherche...

> des **animateurs** pour les mercredis et/ou vacances scolaires.

Marie POIRIER

Directrice de l'accueil de loisirs

AEJI CSF - 16 Rue de la Cour - 35220

Saint Jean Sur Vilaine

Tél. 06.89.08.39.53 E-

mail. aejicsf@gmail.com

Permanences à Saint-Jean sur Vilaine :

Mardi de 13H30 à 17H30, le mercredi en journée complète & le Jeudi de 14H à 18H.

**L'AEJI A BESOIN DE VOUS
POUR CONTINUER À VIVRE!**

Pour que l'accueil de loisirs puisse continuer à accueillir vos enfants les mercredis et durant les vacances scolaires, l'association a besoin de **3 nouveaux bénévoles** pour intégrer le bureau de l'AEJI.

L'association des Soldats de France vous invite
à la **Cérémonie du 11 Novembre** vers 12h00
au **Monument aux Morts**

Enfants du Mékong ...soutient l'éducation des plus pauvres et les enfants en situations de détresse par la construction d'écoles, de foyers d'accueil...dans 7 pays : Vietnam, Thaïlande, Laos, Philippines, Cambodge, Birmanie et Chine. www.enfantsdumekong.com

Pour cette 3^e édition du **Barbecue Solidaire** de Marpiré City, je vous propose de participer à la cagnotte en ligne pour "revisiter" notre rencontre annuelle :

<https://defi.enfantsdumekong.com/projects/barbecue-solidaire-2020>

(En échange, un reçu fiscal de 75 %)

Grâce à votre participation, l'année dernière, presque 600 € ont été récoltés pour démarrer la construction d'un foyer pour les lycéennes de Mindat en Birmanie.

Face au Covid19, Enfants du Mékong a dû revoir les priorités de redistribution entre les frais de scolarité et la nourriture. 85 % de familles nouvelles ont reçu une aide d'urgence de nourriture (huile, riz...) et kit d'hygiène. Les bénéficiaires de cette cagnotte seront distribués pour l'urgence de la pandémie de la Covid19.

En attendant la prochaine édition de notre Barbecue Solidaire au printemps 2021, prenez soin de vous ! Merci à vous ! A très bientôt...

Manuela REGNAULT - 06 26 24 50 11 - regnault.manuela@gmail.com



Depuis la rentrée, le café est ouvert le vendredi soir de 18h à 21h et le dimanche matin de 9h30 à 12h30.

Contact:

Thérèse Genevée :

co-présidente au 02 99 49 87 44

Frédéric Lejas :

co-président au 02 99 49 79 07

L'équipe du café associatif cherche de nouveaux bénévoles. Pour nous rejoindre, contactez-nous à marpiractions@gmail.com ou via : www.facebook.com/lePtybistrot



A l'initiative de la Confédération Syndicale des Familles de MARPIRE et CHAMPEAUX

ATELIERS ARTISTIQUES

LA NATURE, ESPACE DE JEU ET DE CRÉATION

UNE JOURNÉE DANS LA NATURE AUTOUR DU THÉÂTRE



A partir d'exercices sur la respiration, le lâcher-prise et le rapport corps/voix, nous allons explorer comment la nature peut être source de sensations et d'émotions, d'inspirations et de création. Avec cette nourriture, nous allons créer un impromptu en public.

POUR ENFANTS ET ADOS ET ADULTES ET CURIEUX

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 DE 9H30 À 18H00

Les Ateliers artistiques de la CSF sont animés

par **Patrice LE SAËC**, metteur en scène professionnel

Atelier sur inscription obligatoire - 12 participants - 10€/adulte, 5€/enfant (avec réduction famille)

contactez : Nadia (06. 30. 08. 90. 52 / nadia.herve@hotmail.fr)

!! AMIS SPECTATEURS !!

**NOUS PRÉSENTERONS NOS SPECTACLES DU JOUR À 17H30
ENTRÉE LIBRE, VENEZ NOMBREUX NOUS ECOUTER !**

BIBLIOTHEQUE

ouverture :

mercredi de 16h à 18h30, vendredi 16h30 - 18h et dimanche 10h-12h

expo en décembre :

" **portrait de bestioles**" réalisée par les ateliers "art terre"

Nombreuses nouveautés en jeunesse et romans adultes

l'offre numérique de la médiathèque départementale évolue:

<https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr>



Des magazines, des journaux, des vidéos... chez vous en un clic, 24h/24

Cliquez et décollez !

- Lire la presse avec Cafeyn by LeKiosk. Toute la presse française et internationale au format numérique.
- Visiter un film ou un spectacle avec la médiathèque numérique d'ArteVoDh. En streaming ou en téléchargement, catalogue de plus de 6.000 programmes.
- Se former en informatique avec ToutApprendre. Plus de 200 cours - technique, mathématiques, programmation.

Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT

Ille & Vilaine, la 1ère à l'aide humaine

ART FLORAL
Lundi 14 h et 20 h

5 Octobre sac d'aspidistra
16 Novembre drapé d'1 bouteille leed
21 Décembre couronne de carton ondulé

11 Janvier ligne de fil recuit entouré de fil de cuisine
2 Février triangle ajouré
8 Mars plateau d'œufs en cire

12 Avril cercle plier
17 Mai éventail de cônes
7 Juin triangle dedans dehors



ÉCOLE MARPIRÉ
2 Ventes d'Automne

1^{ère} Fromages du Jura
VENTE sur COMMANDE
avant le 12 Octobre
pour une Livraison en Novembre

Butternuts et Potirons
2^e VENTE à l'école
le 16 Octobre
de 16h30 à 19h

OUVERT A TOUS

Vous trouverez des bons de commandes pour le fromage à l'école ou Epi Service Renseignements au 06 80 26 73 57

Recherche **PARENTS-AMIS** :
Personne non membres des associations de l'école mais qui se porte volontaire pour prêter main forte lorsque cela est nécessaire

La liste des parents-amis est commune à l'APEL et l'OGEC



Présidente APEL :
Sabrina POTIER - 06.03.59.86.53.
Président OGEC :
Aymeric FAUCHEUX - 06.80.26.73.57.



L'Apel de l'école de Marpiré organise une
Vente de Chocolats de Noël

Les Chocolats du cœur
par Alex Olivier

Une large gamme de produits biologiques et équitables



Les bénéfices serviront au financement de projets scolaires École Marpiré St Joseph

Retour des bons de commande à l'école avant le jeudi 12 Novembre 2020
Livraison prévue début Décembre (commandes à récupérer à l'école)

Pour plus de renseignements
Sabrina Potier 06 03 59 86 53

APEL - Dates à retenir:

- > AG : Mardi 13 Octobre à 20h30
- > Récré de l'Avent : Samedi 5 Décembre

Abonnez-vous :  **APEL Marpiré**

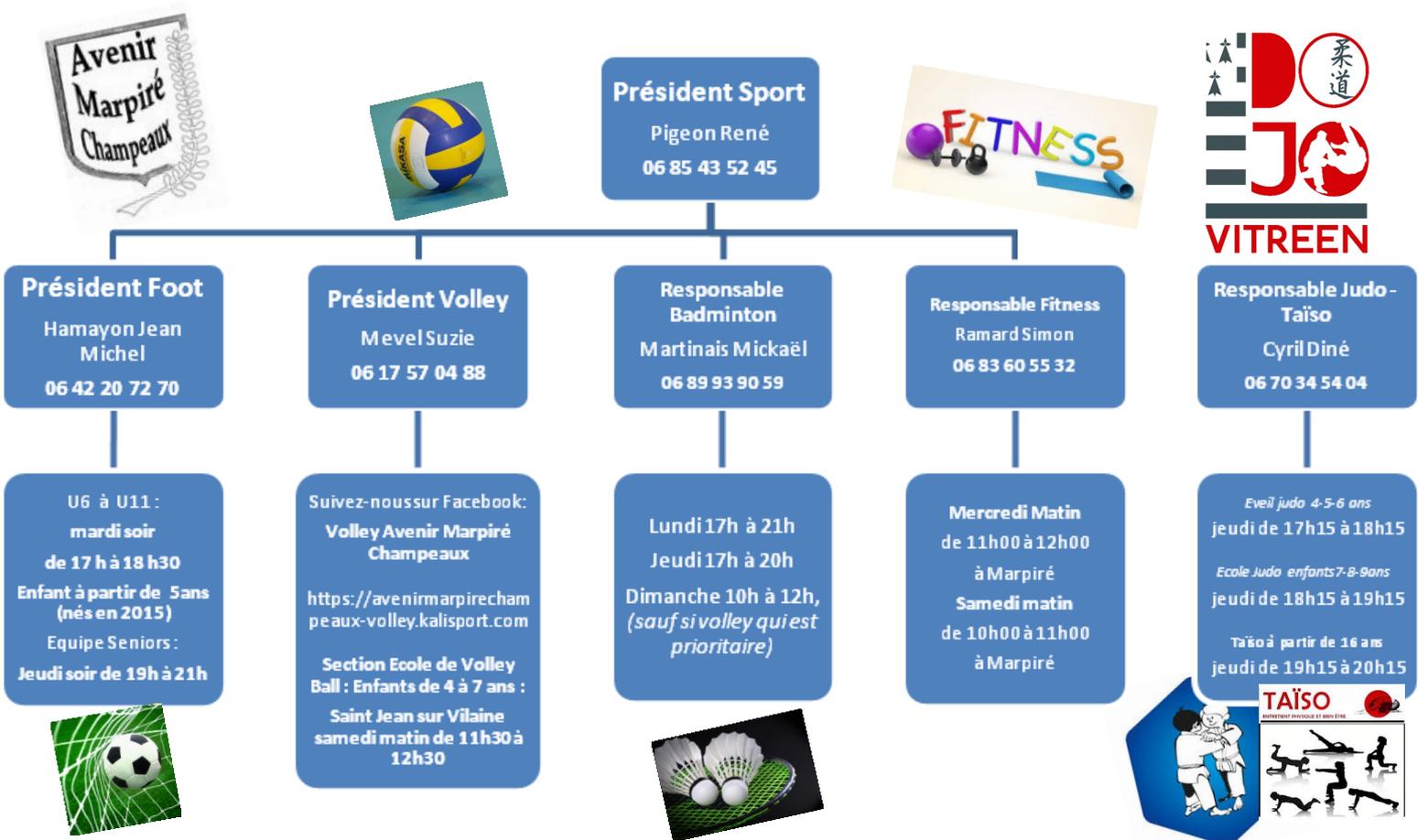


Malgré le contexte sanitaire actuelle, les enfants, enseignants et personnels ont effectué leur rentrée dans la joie et la bonne humeur. Nous étions tous très enjoués de nous retrouver après une fin d'année particulière.

Cette rentrée a été l'occasion d'accueillir de nouveaux élèves en petite section mais également dans toutes les autres classes primaires. Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux élèves et aux nouvelles familles arrivant à Marpiré.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants, vous pouvez contacter la cheffe d'établissement Mme SANDRAS Mélanie, les lundis (jour de décharge) ou tous les jours après 16H30 au 02.99.49.82.70 ou par mail : eco35-st-joseph.marpire@enseignement-catholique.

Trouver son sport à MARPIRÉ...!



Lotissement

Le budget de fonctionnement de 2019 est déficitaire pour 0.35 €. Le budget d'investissement de 2019 est déficitaire pour 197 558.73 €.

Approbation des comptes administratifs 2019

Suite à cette présentation, madame le Maire sort de l'assemblée. Le conseil donne approbation des comptes administratifs 2019 à l'unanimité et vote les comptes de gestion du trésorier.

Affectation des résultats

Compte tenu du passage de la gestion de l'assainissement à Vitré Communauté au 01/01/2020, Madame le Maire propose d'inscrire :

*l'excédent 2019 du budget de fonctionnement d'assainissement dans le budget de fonctionnement 2020 de la commune.

*l'excédent d'investissement 2019 du budget d'assainissement dans le budget d'investissement 2020 de la commune.

(Sachant que ces deux excédents seront reversés à Vitré Communauté pour assurer la nouvelle compétence)

*l'excédent 2019 du budget de fonctionnement de la commune dans le budget d'investissement 2020 de la commune.

*l'excédent d'investissement 2019 du budget de la commune dans le budget d'investissement 2020 de la commune.

*les excédents d'investissements et de fonctionnement 2019 du budget du lotissement dans les budgets d'investissements 2020 respectifs du lotissement.

Les budgets 2020 commune sont donc votés à l'unanimité par le conseil municipal sans augmentation des taux d'imposition. Les budgets lotissement sont votés.



Contrat d'assurance statutaire

Le contrat démarre au 01/01/2020 pour 4 ans. Le conseil municipal donne le pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention de gestion et le certificat d'adhésion.

Assainissement : mise à disposition à Vitré Communauté

La commune reste propriétaire des lagunes et des réseaux mais elle met à disposition ces biens à Vitré Communauté. Le conseil municipal donne les pouvoirs à Madame le Maire pour signer ce PV de mise à disposition des biens à Vitré Communauté.

Questions diverses

- La demande du club de volley pour planter des tentes lors du tournoi des 13/14 juin 2020 est acceptée

- L'OGEC avait son assemblée générale le mardi 11 février 2020

- Lycée de Liffré : un courrier de la région nous a été adressé pour les trajets scolaires qui seront de 30 minutes

15 Mars 2020

Elections municipales

La liste « Préparons l'avenir pour Marpiré » a récolté 304 voix

MOUSSU Thérèse
DAGUISE Laurent
BEAUDUCÉL Cécile
DUBOIS Gildas
FAUCHEUX Ludivine
LEJAS Frédéric
HALLET Christelle
PAIN Jean Yves
ALBARET Coralie
TRAVERS Alain
COUROUSSE Stéphanie
BRISSIER Régis
GARDAN Nadine
TROPEE Rémi
PASQUEREAU Sylvie
Suppléants
GALLERAND Delphine
SIBON Samuel

24 mai 2020

Installation du Conseil

La séance est ouverte par le maire sortant, Thérèse MOUSSU. Les élus des dernières élections sont énumérés et tous présents. Le conseil municipal est donc installé.

Election du maire

Thérèse MOUSSU se propose comme candidat.

Après les élections, le dépouillement a lieu : 15 enveloppes

Thérèse MOUSSU : 14

Blanc : 1

Thérèse MOUSSU est élue maire.

Nombre d'adjoints

Il faut désigner les adjoints avec une élection sur liste où il faudra la parité. A l'unanimité, le conseil décide d'élire 4 adjoints.

Election des adjoints sur liste

Une liste est proposée :

1^{er} adjoint : PAIN Jean-Yves

2^e adjoint : HALLET Christelle

3^e adjoint : TRAVERS Alain

4^e adjoint : FAUCHEUX Ludivine

Aucune autre liste ne se présente.

Après les élections, le dépouillement a lieu : 15 enveloppes dont 13 pour, 1 nul et 1 blanc pour la liste.

Charte de l' élu local

Le Maire donne lecture de la charte de l' élu local.

Indemnités des élus

Les indemnités seront celles fixées pour des communes de 500 à 999 habitants pour éviter de mettre en péril les finances de la commune. Mme le Maire propose d'augmenter l'indemnité du 1^{er} adjoint qui a des missions plus importantes que les 3 autres adjoints.

Madame le Maire propose la répartition suivante :

35.7% de l'indice de la fonction publique soit 1388.52€ brut

18.2% de l'indice de la fonction publique soit 707.87€ brut

10.7% de l'indice de la fonction publique soit 416.17€ brut

soit un total de 3 344.90€

Le conseil municipal valide les montants.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Lecture est donnée des délégations consenties au maire par le conseil municipal.

Le conseil municipal donne son accord.

Dates des réunions

Le conseil municipal aura lieu, dans la mesure du possible, le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30.

Devis

PATA 2020 :Après examen des devis, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société «Beaumont» pour un montant de 5870€ HT soit 7044€ TTC et de solliciter auprès de Vitré Communauté, un fonds de concours.

Entretien des terrains de foot (décompactage et amendement) :

Après examen du devis, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société

« Emmanuel Renault » pour un montant de 3610€91 HT soit 4000€ TTC.



Théâtre au village

Une relance de la troupe est arrivée en mairie pour la subvention que la mairie souhaite verser et pour l'accord des représentations sachant que la troupe est prête. La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de prendre de décision.

18 Juin 2020

Commissions municipales

La liste des commissions communales est actée et consultable en mairie.



Représentants au SMICTOM et au syndicat d'urbanisme (1 titulaire + 1 suppléant)

Les candidats qui seront ensuite désignés par le conseil communal sont :

*SMICTOM

Titulaire : Jean Yves PAIN

Suppléant : Rémi TROPEE

*Syndicat d'urbanisme

Titulaire : Rémi TROPEE

Suppléant : Thérèse MOUSSU

Renouvellement CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Madame le Maire rappelle que le code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

Désignation d'un élu au SDE35

Est désigné délégué au Syndicat départemental d'énergie 35: Jean Yves PAIN

Désignation des membres de la CAO

Election de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Sont élus les membres titulaires suivants : Rémi TROPEE, Frédéric LEJAS, Jean Yves PAIN

Sont élus les membres suppléants suivants : Alain TRAVERS, Régis BRISSIER, Christelle HALLET

Avenant CONVIVIO

Avenant temporaire pour la période du 16 mars 2020 au 03 juillet 2020 proposé par CONVIVIO suite à la crise sanitaire:

1/ Prise en compte du surcoût pour les repas livrés à partir du 12 mai soit 0.40€ HT /repas livrés;

2/ Indemnisation d'une partie du coût des repas non commandés jusqu'au 04 juillet soit 0.70€ HT/repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord (13 voix pour, 1 abstention, 1 absent) pour signer l'avenant proposé par CONVIVIO.



La commune ne répercutera pas le surcoût aux familles.

A partir de la rentrée de septembre, le prix des repas fournis par CONVIVIO va augmenter de 3%.

Participation des frais de fonctionnement de l'école Jeanne d'Arc à Vitré

Courrier de l'école privée « Jeanne d'Arc » de Vitré demandant une participation financière pour l'année scolaire 2019/2020 suite à l'accueil d'un enfant de Marpiré, pour raison médicale, dans une classe d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (cycle primaire). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une participation de 376€.

Réseau de lecture publique

Mme le Maire donne lecture d'un avenant à la convention d'adhésion au réseau de lecture publique.

Cet avenant valide la suppression de la mention nominative des représentants dans la convention afin qu'à l'avenir ces derniers puissent être désignés par une délibération distincte, offrant ainsi plus de souplesse dans son actualisation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider l'avenant n°1.

Création poste non permanent

Nécessité de créer un emploi non permanent compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité dans le service technique à compter du 1er juillet 2020. L'emploi sera classé dans la catégorie hiérarchique C avec un indice de rémunération maximum de 469 soit IM : 469 et IB : 552. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la création d'un emploi non permanent à temps partiel (8/35e) et pour une période de 6 mois renouvelable.

Lotissement des Lavandières : Bassin EP et création d'une zone humide

Mme le Maire présente le projet d'aménagement d'un bassin d'orage et création d'une zone humide pour le lotissement communal des Lavandières.

Pour cela, un déplacement de 2500 m3 de terre est à prévoir. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le projet et de lancer une consultation auprès de 3 ou 4 entreprises.



Sur les 11 lots, seuls 4 restent à commercialiser.

Courrier de M. RONCELAY

M. RONCELAY Jérôme demande un échange de terrain à l'Épine de la Garde. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder à M. RONCELAY la possibilité de l'échange de terrain. Tous les frais seront à la charge du demandeur qui choisira un géomètre et un notaire.

Théâtre au Village

« Théâtre au village » pourrait avoir lieu à Marpiré le jeudi 20 août 2020. La soirée d'ouverture se déroulerait à Marpiré le 19 août 2020 au P'ty Bistrot.

L'association a envoyé son bilan financier 2019 qui est positif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prendre en charge, pour cette année, le coût de la manifestation, après déduction de la subvention versée par le P'ty Bistrot.

AEJI



Aucun fonctionnement du centre est prévu cet été à Marpiré. L'assemblée générale est reportée au mois de septembre 2020.

10 juillet 2020

Avant l'ouverture de la séance, le conseil se rend sur le site de l'espace de loisirs et du lotissement

Désignation des délégués des élections sénatoriales

Elections sénatoriales : le dimanche 27 Septembre 2020

Après vote du conseil, ont été élus :

*Délégués

- Frédéric LEJAS
- Thérèse MOUSSU
- Alain TRAVERS

*Délégués suppléants

- Christelle HALLET
- Gildas DUBOIS
- Nadine GARDAN

Lotissement communal des Lavandières :

Consultation des entreprises concernant l'aménagement d'un bassin d'orage et la création d'une zone humide

Après examen des devis concernés, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la société «LEMEE TP» pour un montant de 16 350 € HT soit 19 620€ TTC.

Subvention 2020 AEJI

Christelle HALLET fait un compte rendu de la réunion AEJI de juin 2020 : Réouverture depuis le 11/05

- sondage fait auprès des familles pour cet été - l'AEJI cherche des bénévoles pour le bureau de l'association indispensable pour faire fonctionner le centre de loisirs - difficulté à trouver des animateurs pour le mercredi - déficitaire en 2019 de 2392€ - pour 2020, augmentation du tarif de la participation des communes

Pour info : coût moyen d'une journée par enfant : 43.75€ en 2020 (selon prévisionnel)

42.05€:réel 2019 - 37.46€:2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 15751€ à l'AEJI.



Recensement 2021

Madame le Maire explique que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021.

L'INSEE demande à la commune de nommer un coordonnateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Thérèse MOUSSU.

Commission intercommunale des impôts directs

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal, d'un courrier de VITRÉ Communauté, lui demandant de proposer un membre afin d'établir une liste de 40 contribuables pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs. (pour la mise à jour des paramètres pour les locaux professionnels et industriels). Après délibération, le Conseil municipal propose la désignation de Mme HALLET Christelle pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Théâtre au village

Pour le Théâtre au village, le Pt'y Bistrot va financer 400€ comme les années précédentes et donc la mairie octroie une subvention de 1400€ (= 1800€ (coût de la journée) - 400€) pour l'année 2020. Cette subvention permet donc la gratuité des deux spectacles du 20/08.

Lycée de Liffré (Public)

Ouverture du niveau seconde en septembre 2020.

Pour rappel : double sectorisation pour MARPIRE et CHATEAUBOURG pour 3 ans imposée par le

Rectorat et la Région

Le 14 janvier 2020, recours gracieux fait par une avocate pour demande:

- d'une double sectorisation définitive pour Chateaubourg
- pour Marpiré, Vitré en premier et ensuite demande de double sectorisation définitive

En mai, relance faite par l'avocate auprès du Rectorat et de la Région car pas de réponse

Dernièrement, le délai de réponse étant écoulé, la demande de l'avocate est donc rejetée.

Il reste donc deux mois francs pour faire un recours auprès du

tribunal administratif (c'est-à-dire jusqu'au 26/08/20)

Pour septembre 2020, 1 élève de Chateaubourg ira à Liffré et il n'y a pas d'élève de Marpiré



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Vitré

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :



Avec le soutien de :



Nous vous donnons rendez-vous, le 1^{er} vendredi du mois, de 14h30 à 16h, autour d'un thème.

Vendredi 6 novembre 2020

Le soutien à domicile : Quelles solutions ? Quelles limites ?

Vendredi 4 décembre 2020

Comment conjuguer les fêtes et l'accompagnement ?



À cette adresse : Bulle Café
2 rue Clairefontaine
35500 Vitré

Contact :
02 99 74 33 01
de.aidants@ccas53.com

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Le manège des 5 lieux propose :
* **Ateliers d'éveil 0-3 ans**

(gratuit/inscription)

(ouvert aux assistants maternels et aux familles)

Reprise des ateliers d'éveil jusqu'aux vacances de la Toussaint :

- Mardi à Val d'Izé
- Mercredi à Saint Christophe des Bois
- Jeudi à Val d'Izé
- Vendredi à Taillis

Plus d'ateliers sur Marpiré pour l'instant mais pour tout renseignement, contacter Vanessa

* **Information sur la recherche d'un mode d'accueil ou le droit du travail et le contrat avec l'assistant maternel et le professionnel de la garde à domicile** – sur RDV ou par téléphone

Contact : Vanessa PEAN, responsable du RIPAME –
ripame@valdize.fr – 07.77.09.85.90

<http://ripamelemanege5lieux.monsite-orange.fr/>

L'Association des chasseurs de la forêt de la Corbière informe les usagers de la forêt de la Corbière que des battues (avec tir de balles) auront lieu sur l'ensemble du site **tous les jeudis du 26 septembre au 25 février 2021**



Pour votre sécurité, merci de respecter cette information

Conférence - Débat

TOUT PUBLIC

Les écrans : Impacts et effets sur le développement de l'enfant

Julie Fadier, Coach Parental, Thérapeute familiale

Samedi 17 octobre 10h-12h
Mairie Salle annexe
Châtillon-en-Vendelois.

Gratuit
Sur réservation : 06.02.55.10.59

Contact : Centre Sophie Chantal Amerindia RIPAME
14 place de l'Église 35200 Châtillon-en-Vendelois

Acam

Chateaubourg



Depuis le 19 septembre, Permanence à Maison Pour Tous à partir de 10h sur rendez-vous.

Contact asso.acam35@gmail.com

Prise de rendez-vous jusqu'au vendredi à 13h30 pour le samedi le lendemain matin.

Les contrats ne sont plus disponibles en permanence mais chez madame Hamayon Isabelle

02.99.49.80.07.